

**AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS
SAS BOURRET**

Au capital de 28 992 €

**10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS**

**38 Rue Albert Seibel
07200 AUBENAS**

Tél. : 04 75 35 04 05

FIMO-FCO-PASSERELLE MARCHANDISES ET VOYAGEURS
Auto-école Agréée n° d'identification E 02 007 01970
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 07 00315 07

22-F-BOU-01
N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085
N° DE GESTION 97 B 68 CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012

Courrier électronique : sarl.autoecole.bourret@orange.fr

TARIF FORMATION B96

REFORME au 19.01.2013

Programme de la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelé une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 3500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

FORMATION 7H :

- Hors circulation durée 4 heures
- Circulation durée 3heures.

La formation s'effectue avec un groupe de 3 personnes uniquement.

PRIX DE LA FORMATION 350€ HT dont (tva 20% 70 €) = 420.00 € TTC

RESPONSABLE : DIDIER BOURRET

FORMATEUR BE B96 : DIDIER BOURRET LAURETTE HOUSOY

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF GROUPE LOURD FIMO FCO MARCHANDISES VOYAGEURS :
BELLARGUI SOMIA**

**Disponible le lundi mardi jeudi vendredi de 8h00 à 18h00 au CENTRE 38, RUE ALBERT SEIBEL
07200 AUBENAS**

Tél : 04.75.37.43.45

Réfèrent handicap : BOURRET DIDIER

Mail : autoecolebourret@orange.fr

INSCRIPTION SUR RENDEZ- VOUS

MODALITES ET DELAI D'ACCES :

Sur rendez-vous dans un délai entre 7 et 30 jours

Constitution du dossier :

- Copie recto-verso du permis de conduire.
- 1 Copie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- 2 photos d'identité récentes NUMERIQUES + SIGNATURE NUMERIQUES AGREEES « ANTS »
EPHOTO



- 1 copie d'un justificatif de domicile moins de 6 mois
- Moins de 25 ans JAPD

PRATIQUE B96 : DEPART PARKING GARE SNCF AVENUE DE LA GARE 07200 AUBENAS

- **LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI de 8h à 12h et de 13h à 16h**

**AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS
SAS BOURRET**

Au capital de 28 992 €

**10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS**

**38 Rue Albert Seibel
07200 AUBENAS**

Tél. : 04 75 35 04 05

FIMO-FCO-PASSERELLE MARCHANDISES ET VOYAGEURS

Auto-école Agréée n° d'identification E 02 007 01970

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 07 00315 07

22-F-BOU-01

N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085

N° DE GESTION 97 B 68

CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012

Courrier électronique : sarl.autoecole.bourret@orange.fr

() Exonération de TVA (instruction du 5.03.85. B.O. de la Direction Générale des Impôts 3A6.85 Art L9 00 -2 livre IX du Code du Trava*

PREPARATION FORMATION B96.

PUBLIC : Tous publics,

PRE-REQUIS : Titulaire du permis B de 18 ans au moins

OBJECTIF : Formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelé une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kg. Lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 3500 kg sans excéder 4250 kg

VALIDATION : Attestation de formation B96

PROGRAMME

FORMATION HORS CIRCULATION 4H

Le véhicule : les vérifications avant le départ

L'adaptation au gabarit du véhicule et l'acquisition des automatismes de conduite.

Etude des règles communes applicables aux ensembles de véhicules.

La maîtrise du véhicule en manœuvre (marche arrière)

L'intégration au trafic urbain, routier, autoroutier

Fonction des divers organes du véhicule et remorque, leur rôle

FORMATION PRATIQUE 3H

Etude des règles générales de circulation.

L'utilisation rationnelle du véhicule en circulation.

Le comportement dynamique des véhicules, les distances de sécurité.

RESULTATS ATTENDUS :

Permis de conduire de la catégorie B96

ENCADREMENTS- INTERVENANTS :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Alternance de théorie et de pratiques

Véhicules adaptés à l'enseignement

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

METHODES ET MOYEN PEDAGOGIQUES :

Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou amélioration des compétences en formation

Feuilles de présence émargée par les stagiaires

Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation en application de l'article 5 de l'arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires du permis B en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur avec une remorque de plus de 750 kg.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP :

• Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

• DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION :

• DUREE DE LA FORMATION : 7 H

• TARIF SUR DEVIS

• MODALITE ET DELAI D'ACCES : entre 7 jours et 30 jours

SIGNATURE DU DEMANDEUR AVEC « BON POUR ACCORD »

Date :